



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

COMITÉ DE CÔTE BASQUE - LANDES

5 avenue Raoul Follereau - 64100 BAYONNE - Tél. 05.59.63.36.57 - Télécopie. 05.59.63.26.26

E-mail : 3011y@ffr.fr - Site internet : www.comitecbl.com

AMBITION 2020

Comité de Pilotage - Réunion du 1^{er} Juillet 2015

Présents: Pierre Balirac, Michel Dupuy, Gilles Peynoche, Jean Baptiste Lamote, Thierry Dulucq, Laurent Suzanne, Pierre Sein.

Excusé: Bernard Laporte.

La réunion de travail avait pour thème central « **l'ambition du sportif** ». Elle s'est attachée à mettre en lumière la situation des clubs, leur évolution dans un environnement bien compris. Nous avons cherché à définir également le périmètre de l'intervention du comité en termes de formation et d'évolution des pratiques.

En préambule, il a été rappelé que **la mission sportive du comité était « sanctuarisée »** et qu'il n'était donc **pas question de la restreindre ou simplement d'en entamer le contenu**. C'était le vœu émis par le Président Balirac au début de la démarche, c'est devenu le fil rouge de notre réflexion.

Dans un contexte général favorable à la pratique du rugby (8,7% de pénétration dans les Pyrénées-Atlantiques et juste un petit peu moins dans les Landes), le comité se doit d'**avoir une politique plus axée sur le qualitatif que sur le quantitatif**. Certes, on peut toujours espérer une meilleure adhésion des troupes, mais elles sont déjà en grande partie là. Il faut les aider à évoluer en bon ordre. C'est la première volonté et donc la mission essentielle du comité.

1.- La formation.

Cette volonté de « **qualifier** » les formations apportées est naturellement partagée par l'ensemble du groupe de pilotage. Elle figurera en premier lieu dans la convention qui découlera de ses travaux.

Cependant, il s'agit de **mettre en place un éventail de formations** qui soient de nature à répondre à la demande exprimée, suggérée ou simplement ressentie par les acteurs du terrain. Il faut une formation performante, mais il convient aussi d'anticiper la moindre demande qui se fera jour.

Il y a là d'ailleurs un paradoxe dont il faudra triompher: le public du comité attend beaucoup de choses de ses services mais ne formule pas toujours nettement son besoin. Nous sommes donc confrontés à un exercice subtil qui veut qu'il faille traiter la demande exprimée mais également celle qui reste sous-entendu.

Mais **c'est bien un corps complet d'actions formatrices et une méthodologie éprouvée qu'il convient de mettre en place**. Si nous utilisons la métaphore sportive, nous dirons que, comme l'ambition des All Blacks, il s'agit de faire en sorte de ne jamais être confronté sur le terrain à une action qui n'a pas été envisagée à l'entraînement.

Certaines formations sont décidées et réglementées au plan fédéral et le comité les applique. **D'autres sont plus spécifiquement « territoriales »** et dictées par le terrain. Elles ont vocation non pas à se multiplier mais à se qualifier notamment en direction des bénévoles de nos clubs.

Le comité de pilotage souhaite également que l'entreprise de simplification des réglementations et des démarches soit poursuivie. De la même manière, il faut réfléchir à une forme d'allègement des procédures. Par exemple: certaines formations qui doivent être vérifiées chaque année pourraient trouver des validations plus longues afin de soulager ceux qui les suivent.

2.- Facilitation.

Les clubs sont à la base de l'activité. **Les pratiquants** sont les moteurs de l'action sportive. **Les bénévoles** sont la ressource de la pérennisation de la pratique.

Ce triptyque requiert toute l'écoute du comité territorial, aucun ne doit flancher pour que l'équilibre général demeure. D'une manière générale, il faut leur apporter toute l'attention et le soin nécessaires et leur procurer un confort supplémentaire en mettant en place des outils utiles de mesure de terrain, d'organisation, de « facilitation » au quotidien.

Cela revient à **établir une forme de « cheminement » pour les clubs**. Ils ont besoin d'un balisage qui ne soit pas contraignant mais tout au contraire porteur de dynamisme.

A cet égard, **la FFR va mettre à disposition de chaque club « un échancier » qui regroupera l'essentiel des démarches nécessaires et des réglementations à connaître**. Ce vade-mecum sera particulièrement utile pour les nouveaux dirigeants dont la formation s'effectue trop souvent sur le tas et au grès des modifications tant réglementaires que structurelles.

3.- Accompagnement.

Pour ce qui est de l'aspect sportif, il convient d'**accompagner le club** dans sa prise de conscience de « ce qu'il est » et de « ce qu'il pourra être ». De **l'assister dans sa quête de l'équilibre et du raisonnable** entre l'ambition souhaitée et la possibilité réelle.

Côte Basque-Landes avec sa particularité géographique et ses données démographiques veut prendre sa part dans l'établissement du diagnostic de ses clubs. Une avancée particulièrement intéressante sera bientôt fournie par la **mise à disposition par les services fédéraux d'un document précieux**: l'« *étude des taux de pénétration géographique des licenciés de 6 à 18 ans au service du développement des clubs* ».

Ces éléments d'analyse permettront à chaque club de **mieux définir sa sphère d'influence**, ses zones fortes comme ses zones faibles. Surtout, compte tenu des projections démographiques, il lui sera possible de mieux cerner les contours de son avenir et peut-être d'infléchir les politiques menées.

D'autres éléments statistiques existent, ils sont à disposition du public. CBL envisage donc de les récupérer et de **les travailler avec chaque club afin de parvenir à cerner mieux sa problématique**: elle n'est pas la même à Amou, Monfort, Lesperon, Mouguerre ou Saint-Palais. Mais chacun dans son fief doit être en mesure de savoir de quoi son lendemain sera fait.

En corollaire, il faudra réfléchir, pour mieux les anticiper, aux possibilités d'entente entre voisins pour certains, à d'autres formes de pratique pour d'autres...

Il s'agira là-aussi d'anticiper le mouvement. Pour mieux répondre à la demande bien sûr, mais aussi aux situations d'urgence quand elles ne manqueront pas de surgir.

CBL veut être attentif à cette **évolution des pratiques: les féminines** bien sûr, mais ce n'est plus un projet tant la demande prospère; **le sept** comme complément à la pratique du quinze, comme spécialité à travailler avec une population spécifique, **le cinq, l'entreprise**... Là aussi, la réponse donnée ne sera pas quantitative mais voudra être qualitative.

4ème réunion: le club citoyen.

La prochaine réunion aura lieu lundi le 27 juillet (18h) sur le thème du « club citoyen ». Pour rappel, voici les **quelques pistes relevées dans le retour des contributions**.

- Comment aider chaque club à mesurer son ambition à l'aune des moyens dont il dispose?
- Comment l'assister dans sa recherche des partenariats avec l'institution, avec la sphère privée?
- Comment compenser la raréfaction des aides publiques?
- Comment responsabiliser mieux et plus le pratiquant licencié et comment en faire un acteur de son club?

- Comment affirmer mieux le rôle social du club au coeur de sa ville, de son village ?
- Comment susciter l'intérêt du bénévole ?
- Comment l'impliquer mieux et comment le former utilement?
- Comment aider le club à mieux communiquer, à mieux s'informer, à mieux partager ses préoccupations ou ses réussites?
- Comment mettre en oeuvre les outils de développement de la pratique au regard de l'évolution du territoire,
- Comment agir pour conforter les valeurs généralement attribuées à notre pratique?
- Comment répondre aux attentes et aux désirs de pratique « sociales » (pour le handicap, les populations défavorisées etc...)

Remarques

- 1) *Il a été décidé d'élargir la concertation aux comités départementaux de rugby qui seront sollicités à cet effet.*
- 2) *Une relance sera également faite à l'attention des personnes-ressources qui n'ont pas encore retourné leur réflexion.*